

Attestation fiscale d'assujettissement à la TVA
« Eurodistrict SaarMoselle »

Je soussignée Cécile HUSSON, dans ma fonction de Contrôleur des Finances Publiques, certifie que le Syndicat Mixte Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) Eurodistrict SaarMoselle établi au 99 rue du Maréchal Foch à 57200 SARREGUEMINES est assujetti(e) partiellement à la TVA sur les dépenses intracommunautaires et que la TVA est ~~recupérable~~ / non récupérable.¹

Le Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) Eurodistrict SaarMoselle est soumis au régime de FCTVA et paie la TVA relative aux factures des prestataires allemands directement aux services fiscaux français depuis la date de sa création. Cette disposition concerne toutes les factures des prestataires allemands sauf celles dont la prestation est effectuée sur place (p.ex. gastronomie). Son numéro de TVA intracommunautaire est le FR17 200 025 286, le numéro du fichier de redevable professionnel est le 312 637.

Sur base des informations fournies ci-dessus, je certifie que les dépenses engagées dans le cadre du projet INTERREG « COSAN » n° IP 306150 sont soumises / ~~non soumises~~ à la TVA.

Fait à Sarreguemines, le 22 juin 2018

Certifié sincère et conforme


Mme CECILE HUSSON
CONTROLEUSE
DES FINANCES PUBLIQUES

Signature

Nom et qualité du signataire

Cachet

SERVICE DES IMPOTS DES ENTREPRISES
LEU
71 rue Georges CLEMENCEAU - BP 21179
57215 SARREGUEMINES CEDEX
Téléphone : 03 87 95 94 18
Télécopie : 03 87 95 97 50
Réception du lundi au vendredi
de 8h30 à 11h30 et de 13h00 à 16 h00
ou sur rendez-vous
Mél : sic.sarreguemines@dgi.finances.gouv.fr

¹ Merci d'indiquer à chaque déclaration de créances en cas de TVA récupérable le montant Hors Taxe et en cas de TVA non-récupérable le montant Toutes Taxes Comprises. Des justificatifs supplémentaires peuvent vous être demandés par votre contrôleur de premier niveau.